

servatrice. Quoi qu'il en soit, c'est ce qui s'est passé et nous devons repartir de là. J'espère que l'on mettra bientôt la Chambre au courant de ce procédé de fusion et des économies assurées par la fusion de l'industrie et du commerce.

Je serai très bref, monsieur le président. Le ministre a fait de très intéressantes observations sur l'Accord canado-américain sur l'automobile et je l'en remercie. Il nous a cité bon nombre de données statistiques. Il ne prise pas plus les statistiques que moi, je le sais. Il les a néanmoins fait préparer pour nous en faire part. Elles nous seront utiles comme aide-mémoire dans nos moments de loisirs. Le ministre nous a également indiqué tous les points saillants de l'Accord canado-américain sur l'automobile, mais mon opinion à ce sujet est toujours la même qu'au moment de la conclusion de l'Accord; elle se fonde sur un point de vue fondamental: lorsqu'on perd son patrimoine économique, on perd du même coup son patrimoine politique. En accordant tous ces avantages aux filiales de sociétés américaines au Canada, nous leur concédons notre patrimoine politique. C'est tout autant les cas aujourd'hui que lors de la signature de l'Accord.

Il y a une autre chose que le ministre et le gouvernement devront prouver aux Canadiens avant que cet accord soit considéré comme une réussite, c'est que l'acheteur canadien peut acheter une voiture fabriquée au Canada au même prix que son cousin américain de Détroit, par exemple. Une voiture fabriquée à Oakville au Canada et expédiée à Détroit coûte à un Américain \$200 ou \$300 de moins qu'à un Canadien. Le jour où les Canadiens pourront acheter une voiture fabriquée au pays au même prix que les Américains, ce jour-là seulement nous pourrons prouver aux contribuables canadiens que le programme de l'Accord valait presque la peine et qu'ils bénéficient des prétendus avantages exposés cet après-midi par le ministre.

En plus, monsieur le président, il ne faut pas oublier qu'au moment de l'accord, nous avons octroyé aux fabricants d'automobiles des droits de douane d'une valeur de plus de 50 millions que nous avions déjà perçus. Nous avons versé cette somme aux fabricants d'automobiles et nous leur avons permis de vendre des voitures de fabrication canadienne aux États-Unis à un prix inférieur à leur prix d'achat au Canada. Lorsqu'un acheteur canadien pourra jouir du même avantage, le ministre aura démontré que cet accord atteint un certain succès.

Lorsque l'accord canado-américain sur l'automobile est entré en vigueur, nous en avons profité. J'avais alors dit que, comme toutes choses ont leur bon et leur mauvais côté, l'accord aurait des avantages et des inconvé-

nients. Le ministre n'a parlé que des avantages cet après-midi. Il a négligé de signaler qu'il fallait lui attribuer la parité des salaires au Canada non seulement dans cette industrie, mais dans beaucoup d'autres au Canada. Il y en aura encore nombre d'autres qui seront touchées. Le ministre n'a pas parlé du nombre croissant de petites entreprises qui disparaissent. Il n'a pas dit non plus si c'était à cause de l'expansion des grandes industries ou de la diminution des petites entreprises qu'elles sont forcées de se retirer des affaires.

Les députés qui ont dans leur circonscription un petit fabricant de pièces automobiles peuvent dire que ces entreprises disparaissent. Plus on s'éloigne de la frontière, moins il y en a. Elles sont remplacées par de plus grandes entreprises qui à leur tour sont des filiales de compagnies américaines. Ce qui signifie que les États-Unis exercent une plus grande emprise sur notre économie. Nous avons perdu une partie de notre patrimoine politique, alors que nous devrions tenter de le conserver ou de l'accroître. Toutefois, c'était la décision du gouvernement et nous espérons que tout ira bien. Je n'ai peut-être pas entendu certaines données statistiques du ministre mais, sauf erreur, il a insisté davantage sur les chiffres concernant les exportations que ceux visant les importations. Il ne faut pas oublier qu'un grand nombre de voitures sont importées au Canada, ce qui neutralise une bonne part de nos exportations.

Toutefois, monsieur le président, nous ne sommes pas ici pour débattre l'Accord sur l'automobile entre le Canada et les États-Unis, mais pour étudier les prévisions de dépenses de l'ancien ministère de l'Industrie. Le ministre soutient que ce ministère existe encore. Je propose que l'on accorde du temps aux députés pour qu'ils étudient ces crédits. Avant que nous en terminions avec la question de fusionnement et d'établissement de ministères, j'aimerais informer le comité que je connais une personne qui est venue à Ottawa discuter d'un problème avec les fonctionnaires du ministère de l'Industrie, parce qu'à son avis celui-ci était concerné. On lui a répondu que cette question ne regardait pas ce ministère-là et qu'il fallait s'adresser au ministère du Commerce. L'intéressé y alla, pour s'entendre dire que ce problème touchait en réalité le ministère de l'Industrie. En fin de compte ce fut le ministère du Travail qui régla la question. Cet homme avait passé le plus clair de la journée à faire la navette entre les ministères avant de trouver celui qui convenait. C'est là une preuve de la confusion qui existe dans ces ministères. J'espère qu'on remédiera avant trop longtemps à cette situation et qu'en venant à Ottawa avec un problème, un fabricant pourra y trouver une